



conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

RAPPORT GENERAL

DE LA FORMATION/PERFECTIONNEMENT DES COORDONNATEURS NATIONAUX DU FIJ

Saly : Du 04 au 09 juin 2012

Conformément à la programmation de l'action CONFEJES/P2-Jeunesse/Action n° 41, il s'est tenue dans la salle de conférence de l'hôtel Royam de Saly Portudal en République du Sénégal, **du 04 au 09 juin 2012**, la session de formation/perfectionnement des Coordonnateurs Nationaux du FIJ.

Ont pris part aux travaux les coordonnateurs venus du : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Haïti, Madagascar, Mali, Ile Maurice, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Seychelles, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie.

Trois (3) temps forts ont marqué la formation des coordonnateurs :

1. La cérémonie d'ouverture ;
2. Les travaux proprement dits ;
3. La cérémonie de clôture.

1- DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Avant l'ouverture de la session, placée sous les auspices du Secrétaire Général, il a été observé une (1) minute de silence en mémoire de l'ancienne Directrice des Programmes Jeunesse, **Mme Jeanne Marie IBA-BA** et du Coordonnateur National du FIJ du Burkina Faso **Etienne Clément NINKEMA** décédés au courant de cette année.

Ouvrant la formation, le Secrétaire Général de la CONFEJES, **Monsieur Youssouf FALL** a dans son intervention, souhaité la bienvenue aux participants et a mis l'accent sur l'importance de la tenue de cette formation et sa pertinence pour l'insertion socioprofessionnelle et économique des jeunes surtout pour certains pays en crise où les jeunes ont été à la fois des cibles et des acteurs de premier plan.

Cette rencontre pédagogique a pour objectifs de :

- mettre à niveau les nouveaux coordonnateurs ;
- renforcer les capacités des anciens coordonnateurs, acteurs de terrain ;
- échanger les expériences ;
- réfléchir sur les stratégies d'actions communes et concertées en vue d'améliorer les conditions de mise en œuvre du FIJ dans les pays du Sud.

Cette rencontre servira aux coordonnateurs nationaux et aux experts pour échanger et réviser dans son ensemble le Guide Pédagogique destiné aux jeunes et aux formateurs pour la création d'une micro-entreprise et ce, afin de mieux l'appréhender et d'encadrer davantage les jeunes promoteurs de projets dans la dynamique de création et de fonctionnement de leurs unités de production.

Le Secrétaire Général a souhaité qu'à l'issue des échanges d'expériences de politique nationale de jeunesse en matière socio-économique, les coordonnateurs puissent dresser le bilan des activités dans le cadre du FIJ durant la programmation 2009-2011, puis de formuler des stratégies pertinentes d'employabilité des jeunes des pays membres et enfin de faire des recommandations visant à aider à l'élaboration de la programmation 2013 – 2016.

Il est aussi important de souligner qu'en matière d'entrepreneuriat, la CONFEJES demeure la structure chargée de la promotion de toute initiative novatrice permettant le soutien financier aux projets des jeunes ; et aussi de l'amélioration du dispositif FIJ qui doit être plus performant grâce à l'organisation de la formation initiale et du renforcement des capacités de création et de gestion des entreprises à l'intention des jeunes et de leurs encadreurs.

Il a, par ailleurs, exprimé le regret de voir l'Agence Canadienne de Développement International (**ACDI**), l'un des principaux bailleurs de la CONFEJES, suspendre son aide financière volontaire sur une période de deux (2) ans à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce retrait pourrait avoir des conséquences sur le fonctionnement de l'institution.

Il a exhorté enfin les participants à réfléchir sur cette situation mais surtout à prendre part activement aux travaux afin d'en tirer le maximum de profit, pour mieux aider les jeunes à s'insérer dans le circuit socio-économique. C'est sur ces notes qu'il a déclaré ouvert le présent séminaire de formation.

II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX :

Composition du bureau de la réunion

Pour permettre le bon déroulement des travaux, un bureau de séance a été mis en place et composé comme suit :

- | | | |
|---|--------------------------|----------|
| - Présidente : | Jeanne Innocentine OKALA | Cameroun |
| - Vice-président : | Seyni MANDIANG | Sénégal |
| - Rapporteur Général : | Donon H. DINGAM | Tchad |
| - 2^e Rapporteur Général : | Lea TRIPIER | Confejes |

Le bureau de travail s'est aussitôt installé pour conduire les travaux de la journée. Il a soumis à l'appréciation des participants le programme de la semaine qui a été adopté à l'unanimité après amendement.

a) Les communications des pays

Les travaux ont démarré avec les communications des Coordonnateurs Nationaux du FIJ relatives à la situation du FIJ dans leurs pays respectifs. Celles-ci se sont articulées autour de la situation du FIJ de 2000 à 2011 à travers les réalisations, les différentes causes de réussite et d'échec des projets, les conditions de mise en œuvre du FIJ, les atouts pour son fonctionnement et enfin les partenariats développés et les perspectives.

Ces communications ont été suivies des débats enrichissants vu la qualité des interventions et la pertinence des sujets débattus par les uns et les autres.

Il ressort des différentes interventions des coordonnateurs qu'un nombre important de projets de jeunes a été financé par la CONFEJES dans chacun des pays bénéficiaires.

Pour les projets ayant échoué, les raisons ci-après ont été évoquées :

- le retard dans le décaissement des fonds par la CONFEJES dû parfois au non paiement à bonne date des différentes cotisations par les pays ;
- le manque de moyens logistiques et par défaut d'approche appropriée pour assurer le suivi et la supervision ;
- les charges fiscales dès la première année de démarrage ;
- les changements d'activités.

Pour les projets qui ont réussi, la raison fondamentale est que les Etats sont conscients que l'entrepreneuriat constitue une solution pour résorber le problème de chômage au sein de la

couche juvénile et par conséquent, ils doivent mettre à la disposition de ses structures compétentes des moyens conséquents.

Ainsi, l'installation d'un mécanisme de suivi régulier et rapproché des coordonnateurs permet d'appuyer techniquement et d'accompagner les projets des jeunes vers la prospérité.

Les perspectives se résument au paiement à bonne date des différentes cotisations de la CONFEJES, le renforcement du dispositif de suivi et d'évaluation des projets des jeunes financés, l'allègement des charges fiscales et la révision du système de financement dégressif.

La deuxième journée a été marquée par les informations diverses relatives au FIJ et aux recommandations du Comité Technique de Sélection et d'Orientation (**CTSO**), ainsi que par l'analyse et les commentaires du Guide pédagogique.

Abordant la question, le Directeur des Programmes Jeunesse de la CONFEJES, Monsieur **Ali Bouramah HAROUNA**, tout en rappelant les fondements du FIJ, a présenté ce dispositif comme un moyen d'échanges et de formation des jeunes, d'assistance technique et de soutien financier aux projets prometteurs des jeunes. Il a mis l'accent surtout sur la démarche pédagogique qui vise à donner confiance aux jeunes.

S'agissant de la mise en œuvre des projets, trois (3) phases sont à prendre en compte :

1. l'implantation de la démarche pédagogique du FIJ au niveau national ;
2. le démarrage des projets financés ;
3. le suivi des projets avec le système de financement dégressif.

Il est important de relever que l'appréciation du succès du FIJ repose sur le niveau d'implication des pays participants, le suivi des projets et la composition de la Commission Nationale de Suivi et de Soutien (CNSS).

Le Directeur Adjoint des Programmes Jeunesse, Monsieur **Macodé NDIAYE** a rappelé les recommandations issues des différentes réunions du CTSO. Il a évoqué les Déclarations de Kigali en 2003, Brazzaville en 2004, Paris en 2005, Beyrouth en 2006, Dakar en 2007, Nouakchott en 2008, Bujumbura en 2009 et Rabat en 2010 qui ont pour seul but d'améliorer le fonctionnement du FIJ. Il s'agit, entre autres, du respect scrupuleux du paiement des cotisations statutaires par les Etats membres, du renforcement des Fonds Nationaux d'Insertion des Jeunes (**FNIJ**), de l'implication et l'appropriation du FIJ par les collectivités locales et la réforme du Système de Financement Dégressif (SFD).

De la présentation du **Guide simplifié pour la création d'une micro-entreprise**, le Directeur Adjoint a indiqué que la création d'une micro-entreprise est un processus qui commence par des rencontres d'information avec les jeunes qui leur donnent l'occasion de faire le point sur leur personnalité, c'est-à-dire de questionner leurs motivations et leurs aptitudes à devenir entrepreneur. Ce guide permet aussi aux jeunes de faire le point sur leurs projets. Aussi, il consiste en un questionnement sur les aspects techniques et financiers de leur projet d'entreprise.

Par ailleurs, il est à noter que le Guide Simplifié pour la création de la micro-entreprise (**Tome I**) est un support pédagogique, constitue le résumé des trois autres tomes, entre autres « le guide de l'animateur », « le plan d'affaires » et « négocier mon financement ».

Cependant, la démarche pédagogique doit être toujours présentée dans un agenda bien conçu et fidèlement appliqué par l'encadrement pédagogique et les apprenants.

Un accent particulier a été mis sur le rôle que doit jouer l'animateur dans la formation et l'encadrement des jeunes. Ainsi, le formateur dans le cadre du dispositif du FIJ doit être un animateur qui doit, à la fois, donner vie au groupe des participants aux différents ateliers conçus pour la démarche de création d'entreprise, mais aussi aider et accompagner chacun des participants dans l'organisation de sa propre réflexion.

❖ **Formulaire de demande des tranches du dégressif**

Les activités de la troisième journée ont été marquées par l'étude du formulaire de demande du Système de Financement Dégressif (**SFD**). L'exposé a été fait par le Directeur Adjoint des Programmes Jeunesse. Dans sa présentation, il a insisté sur l'importance du document qui permettra aux jeunes bénéficiaires du FIJ de faire la situation de la vie de leur entreprise en vue d'accéder au reste du reliquat de leur financement (2^e et 3^e tranches).

Présenté comme un instrument devant favoriser l'allègement et la simplification des demandes des tranches du dégressif, ce document comporte deux grandes parties :

- Présentation générale du promoteur ;
- Bilan de l'entreprise et l'analyse financière.

Si la pertinence de la première a été reconnue par l'ensemble des participants, tel n'a été le cas pour la partie réservée au bilan et au compte d'exploitation.

Après débat animé, le Secrétaire général a avancé sous forme de recommandation que :

- L'on garde le SFD ;
- L'on simplifie au minimum le formulaire en remplaçant le bilan et l'analyse du compte de résultats par des éléments de contrôle plus abordables ;
- L'on étale sur deux ans le financement de la deuxième et de la troisième tranche.

Cette dernière recommandation sera transmise au CTSO en vue d'une appréciation.

❖ **Elaboration de plan d'affaires**

Dans le but de parvenir à une mise à niveau des CN et de favoriser l'intégration appliquée des nouveaux CN, Il a été décidé de constituer des groupes de travail autour de l'élaboration d'un plan d'affaires (Tome 3) :

Groupe 1: Composition : Benin, Mauritanie, RDC, Burundi

Secteur : Elevage

Groupe 2 : Composition : Maurice, Seychelles, Mali, Burkina Faso

Secteur Agriculture

Groupe 3 : Composition : Niger, Madagascar, Cote d'Ivoire, Togo, Cameroun

Secteur : Manufacture

Groupe 4 : Composition : Haïti, Gabon, Tchad, Tunisie, Sénégal, Congo

Secteur Artisanat

La répartition des participants en groupe de travail a non seulement permis de discuter autour des thèmes retenus pour le montage de projets mais aussi d'échanger les expériences entre les encadreurs.

Suite aux travaux d'atelier, les différents rapporteurs ont présenté à la plénière les conclusions de leurs groupes respectifs. L'assemblée a apprécié la qualité et le volume de travail accompli par les différentes équipes.

Néanmoins, des faiblesses, manques, surcharges et défauts de clarté ont été relevés, par l'assemblée, entre autres :

- L'apport personnel, sous évalué dans beaucoup de cas
- la compétence du promoteur dans le domaine d'exploitation mise en doute par rapport à certaines failles enregistrées dans le dispositif technique des projets (le défaut de compétence en gestion peut toujours être compensé par l'apport d'un associé);
- la cohérence et la clarté du contenu du plan d'affaires : Les chiffres doivent concorder aux hypothèses et les évaluateurs dispensés de l'obligation de deviner ou d'interpréter des éléments du projet ;
- la priorité aux équipements nécessaires et essentiels au démarrage compte tenu de la nature du projet et du financement disponible ;
- etc.

Faisant suite à la plénière, une simulation de sélection de projets a été faite en prenant pour échantillon le projet du groupe 4 « Chapeau Saly », sur la base de la grille d'évaluation du CTSO.

Passant en revue les critères sur la faisabilité technique, la faisabilité économique, la faisabilité financière, le potentiel de gestion du promoteur, le potentiel du projet à générer des emplois et l'apport du promoteur, le Directeur des Programmes Jeunesse dans ses remarques a surtout mis l'accent sur :

- Le lieu d'approvisionnement qui est un peu éloigné ;
- Le lieu d'acquisition des équipements qui n'est pas précisé ;
- Le marché niche : Les tendances de l'évolution du tourisme au Sénégal qui ne sont pas prises en compte ;

- L'utilité réelle des matériels et équipements : l'acquisition d'un ordinateur et d'une imprimante dans l'année du démarrage peut se révéler déficitaire, étant donné la nature de l'entreprise, la taille et les compétences du personnel.

Pour permettre à tous et à toutes d'orienter les jeunes dans le choix de leur projet, le Directeur Adjoint a fait état pour l'assistance des priorités de la CONFESJES dans la sélection des projets. Il s'agit de:

- Projets collectifs des jeunes filles ;
- Projets collectifs mixtes ;
- Projets collectifs des garçons ;
- Projets ruraux.

Et en tenant compte des créneaux porteurs

La quatrième journée est marquée par deux (2) temps forts :

- 1- La présentation du Réseau National des Clubs de Jeunes Entrepreneurs du Sénégal
- 2- Les stratégies de promotion du FIJ dans les pays membres

I. Réseau National des Clubs de Jeunes Entrepreneurs du Sénégal (RENCJES)

Cette communication a été présentée par **El Hadji Abou GUEYE**, Président du RENCJES. Elle a porté sur :

1. Le Réseau National des Clubs de Jeunes Entrepreneurs du Sénégal (RENCJES)
2. La Mutuelle d'Épargne et de Crédits des Jeunes Entrepreneurs du Sénégal (MEC/JES)

a) Le RENCJES

Le réseau national des clubs de jeunes entrepreneurs du Sénégal est une initiative créée en 1994 par des jeunes formés dans le cadre du programme FIJ. Il regroupe en son sein des jeunes dirigeants d'entreprises, des jeunes porteurs de projets et d'idées de projet.

Il a pour objectif général de promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes par l'auto-emploi. Il s'assigne comme objectifs spécifiques, entre autres, la formation des jeunes en élaboration et gestion de projet, l'assistance technique des jeunes pour la mise en place de leur projet, le suivi-évaluation, etc.

Le RENCJES a tissé des partenariats avec plusieurs institutions nationales comme internationales dont le Ministère de la Jeunesse et des Loisirs du Sénégal, la CONFESJES, l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes, le Fonds National de Promotion de la Jeunesse, le Bureau International du Travail et la Coopération Allemande, etc.

b) La MEC/JES

Créée en 2003, la mutuelle est le principal partenaire financier du Ministère de la Jeunesse dans le programme ASC/Emploi jeunes pour le financement des projets des jeunes.

Elle a pour principales missions :

la promotion de l'insertion socio-économique des jeunes e ;

la facilitation d'accès des jeunes aux financements par l'octroi de micro crédits.

Les réalisations pertinentes enregistrées par la MEC/JES sont :

la mobilisation de 1200 membres dont 60% de jeunes.

Le financement de 248 projets pour un montant de 95 500 000 FCFA ;

La création de 246 nouveaux emplois.

Pour finir, l'intervenant a énuméré quelques contraintes liées au fonctionnement de ces deux organes avant d'en dégager quelques projets.

II. La promotion du programme FIJ auprès des partenaires

Cette communication a été présentée par Monsieur **Guillaume PRISO**, consultant- formateur en leadership et développement personnel. Elle s'articule autour du parrainage, de la présentation et de l'élaboration d'un bon dossier et de l'entretien dont les différentes étapes sont :

- i. La Présentation du programme à parrainer,
- ii. La Présentation de la CONFESJES,
- iii. La Couverture médiatique,
- iv. Le Pourquoi soutenir le programme ?,
- v. Le Comment soutenir le programme ?
- vi. Le Contact.

Ces phases permettront de valoriser l'image de la CONFESJES. Dans son intervention, l'Expert a fait état des stratégies comportementales visant à concrétiser le partenariat (règle de 4 fois 20, postures à adopter en cas d'objection, etc.). Il a recommandé l'étape cruciale du suivi-évaluation de l'entretien qui permettra d'élargir un réseau de contacts durables et bénéfiques

Reprenant la parole, le Directeur des programmes jeunesse de la CONFESJES, Monsieur **ALI Bouramah HAROUNA** a ouvert le débat sur les liens entre la langue française et l'insertion économique des jeunes, après avoir distribué de nouveaux supports pédagogiques (un carnet de bord du coordonnateur, une fiche de méthode de calcul de prix de revient et une fiche d'évaluation des projets)

La méthode particulière du système questions réponses et observations a permis aux uns et aux autres d'enrichir leur connaissance dans une ambiance conviviale.

L'évaluation sommative a permis à l'ensemble des participants, délégués et Expert de vérifier le niveau d'atteinte des objectifs visés en vue d'un ajustement des thématiques futures.

Une visite culturelle a été proposée aux participants qui ont pu se rendre dans la commune de JOAL-FADIOUTH pour visiter la maison familiale de **SENGHOR**.

A l'issue des travaux, les participants ont formulé des motions de remerciements et des recommandations.

Saly, le 09 juin 2012

Le rapporteur Général